

Atelier 2 Sur le thème de la sécurité industrielle et de l'environnement

Eastman Circular Solutions France SARL

19 octobre 2022

Les objectifs de l'atelier

- ✓ Informer sur le projet
- ✓ Préciser les enjeux en matière de risque industriel et d'enjeux environnementaux
- √ Répondre aux questions des participants
- ✓ Enrichir le projet grâce aux contributions des participants et à l'expertise d'usage des habitants



Déroulé de l'atelier

Mot d'introduction de Madame la Maire de Quillebeuf-sur-Seine

Présentation de la CNDP par les garants de la concertation

Présentation des grandes caractéristiques du projet et des enjeux liés à la thématique de l'atelier

Questions et réponses

TABLE RONDE I – Prévention et gestion des risques

Travaux en sous-groupe Restitution en séance plénière

TABEL RONDE II – Enjeux environnementaux

Travaux en sous-groupe Restitution en séance plénière

Conclusion



Présentation du dispositif de concertation

Marine CHAUMON, Res publica

Un large éventail de rencontres de la concertation

INFORMER ET DÉBATTRE

4 réunions publiques

- ✓ Ouverture
- ✓ Approfondissement
 - ✓ En ligne
 - ✓ Synthèse

APPROFONDIR ET CONTRIBUER

4 ateliers thématiques

- ✓ Recyclage et économie circulaire
 - Sécurité industrielle et environnement
- ✓ Enjeux énergétiques du projet
 - √ Économie et emploi

INFORMER, MOBILISER, RECCUEILLIR

5 rencontres

- ✓ RIE d'une entreprise de Port Jérôme
- ✓ Marchés de Lillebonne et Port Jérôme
 - ✓ Lycée professionnel de Coubertin
 - ✓ ISPA d'Alençon

Site internet de la concertation : concertation-eastman-normandie.fr

Mot d'introduction

Madame Carine Boquet

Maire de Quillebeuf-sur-Seine

Le mot des garants

De la Commission Nationale du Débat Public

Les garants désignés par la CNDP



Isabelle Jarry

isabelle.jarry@garant-cndp.fr

CNDP, 244 boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS



Jean-Louis Laure

jean-louis.laure@garant-cndp.fr

CNDP, 244 boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS





Le droit à l'information que défend la CNDP

A débattre du bien fondé des projets

avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions?

A permettre
I'information et la
participation de
tous et de toutes
tout au long de la vie
du projet.

Du suivi dans le temps



Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE Vis-à-vis de toutes les

parties prenantes



NEUTRALITÉPar rapport au projet



TRANSPARENCESur son travail et dans son exigence visà-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENTToutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



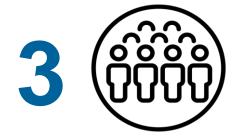
INCLUSIONAller à la rencontre de tous les publics



La concertation préalable, et après?



Les garants publient **le bilan** de la concertation préalable



La Commission nationale rend **un avis** sur la qualité de cette réponse

2

Le responsable du projet **répond aux enseignements de la concertation**



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit, sous l'égide d'un garant de la CNDP



La présentation du projet

Eastman

Les représentants d'Eastman



Cedric PERBENResponsable Solutions
Circulaires



Godefroy MOTTE

Ex-Comité de direction

Conseiller

Développement Durable



Piet VAN ACKER

Directeur du

développement du site

d'Eastman – Futur

directeur de l'usine



Sofie VERGUCHT *Responsable plaidoyer économie circulaire*

Eastman en bref

Eastman est une société d'innovation en matière de production matériaux qui est

- Consacrée à l'amélioration de la qualité de vie des produits en faveur de la transition vers une économie plus vertueuse et circulaire
- Engagée à atténuer le changement climatique, à intégrer la circularité et à prendre soin des personnes et de la société.
- ❖ Fière de promouvoir l'inclusion de sa main-d'œuvre mondiale diversifiée ; 14 500 employés.
- Classée au Fortune 500 avec un chiffre d'affaires d'environ 10.5 milliards de dollars et plus de 100 ans d'innovations clés.





















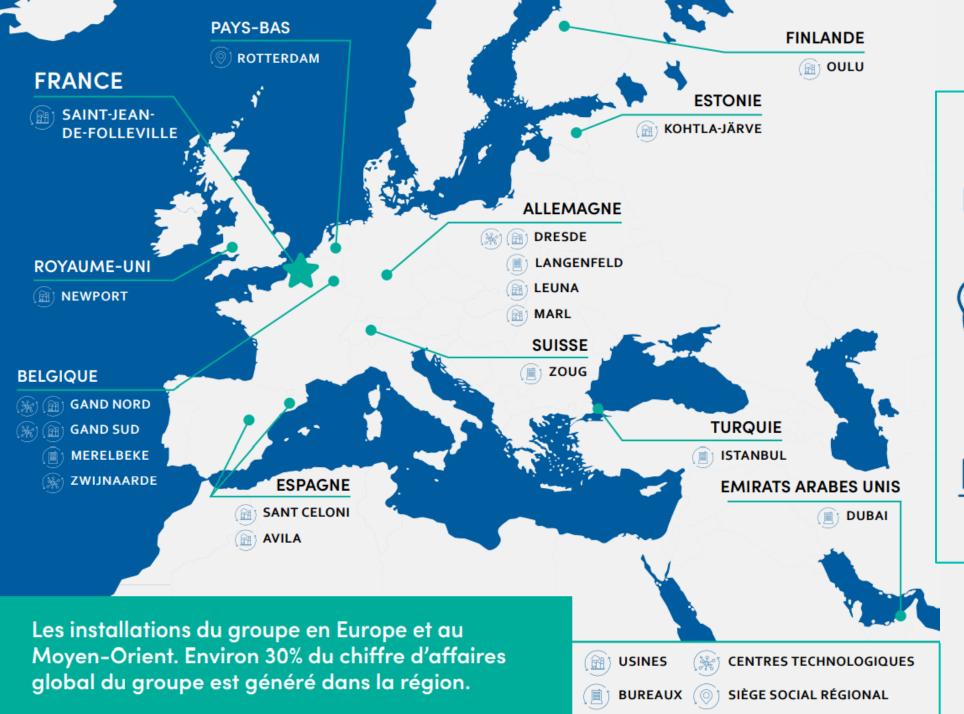














14 000 employés



100 pays desservis par Eastman

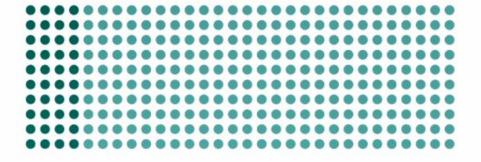


10.5
milliards de dollars
de chiffre d'afffaires
en 2021

Un problème mondial à résoudre

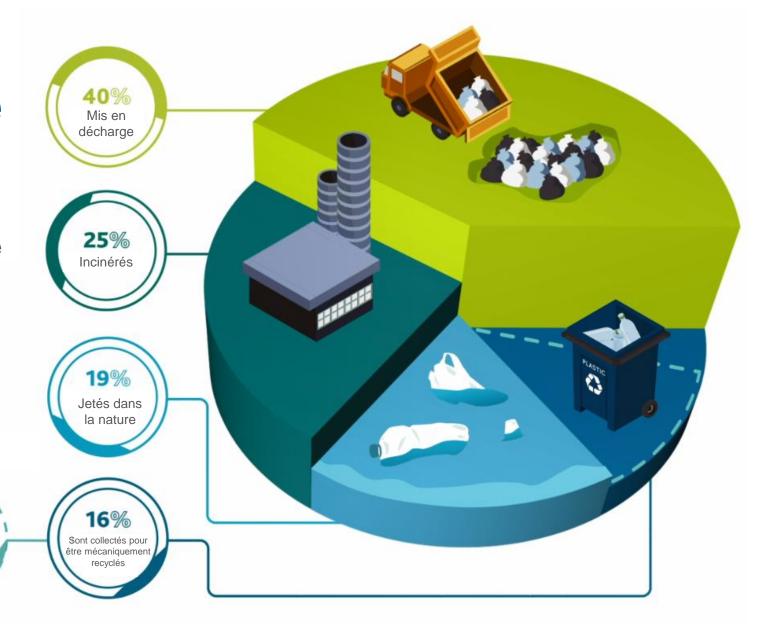
300 millions de tonnes

De plastiques sont produites dans le monde

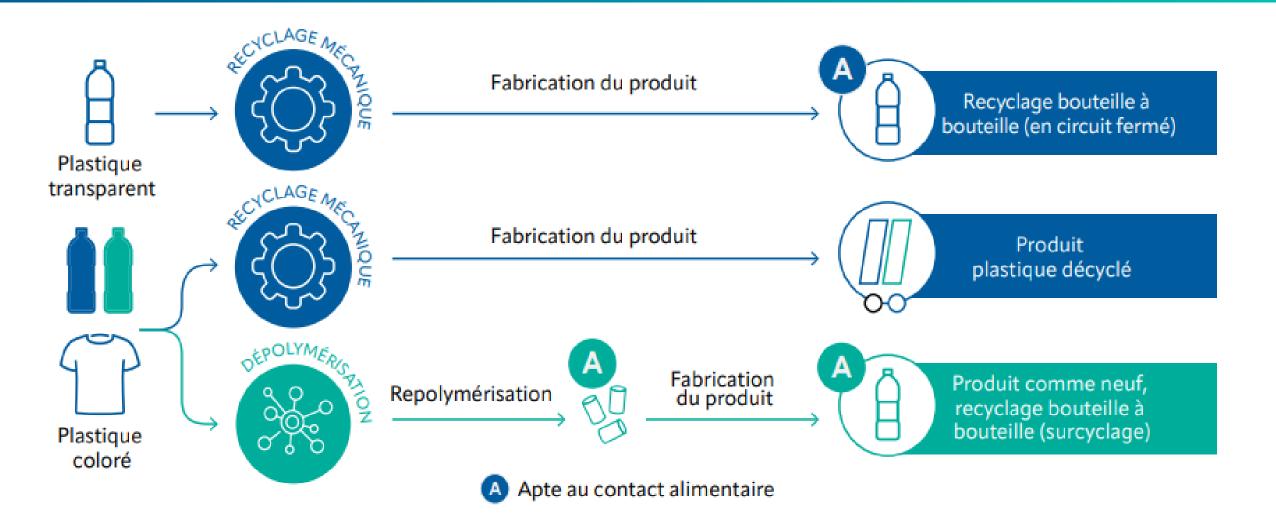


260 millions de tonnes

ne sont pas valorisées



La solution? Développer un recyclage plus performant



Les chiffres clés du projet d'Eastman en Normandie



Environ 1 milliard d'euros d'investissement



160 000

de capacité de traitement



330 emplois directs et

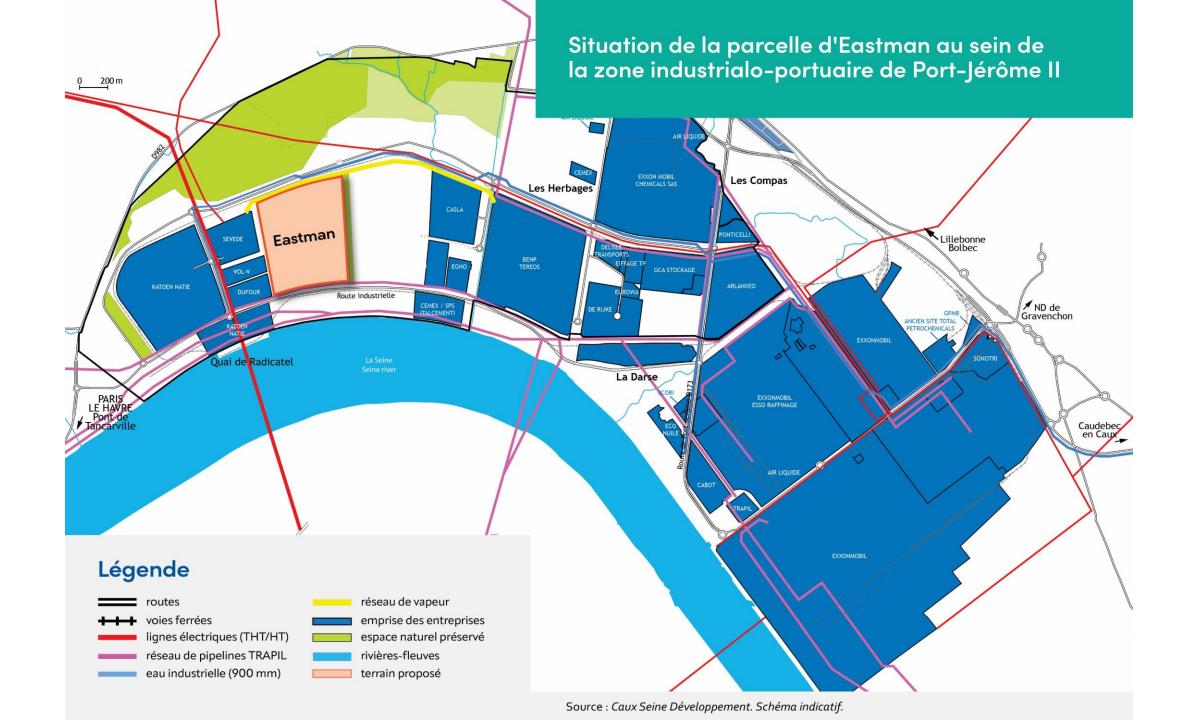
1500 emplois indirects



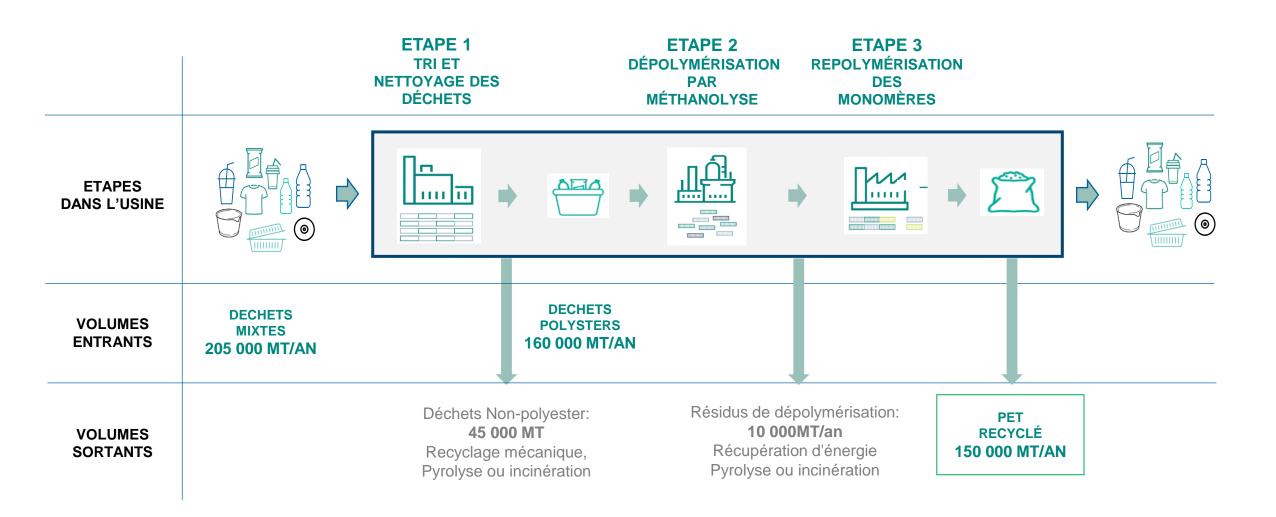
2025

Mise en service





Le fonctionnement de l'usine





Questions & Réponses





TABLE RONDE I

La prévention et la gestion des risques

Les intervenants



Michel STEPHANE

DREAL



Xavier LEMARCIS
FNE Normandie



Loïc Barthe



Lisa BOUDEHENT ARCADIS

La sécurité et l'environnement : des valeurs fondamentales

✓ La Culture est celle de l'engagement envers la sécurité de nos employés et de notre environnement.

✓ Nous croyons que chaque incident, blessure et maladie sur le lieu de travail peut être évité.

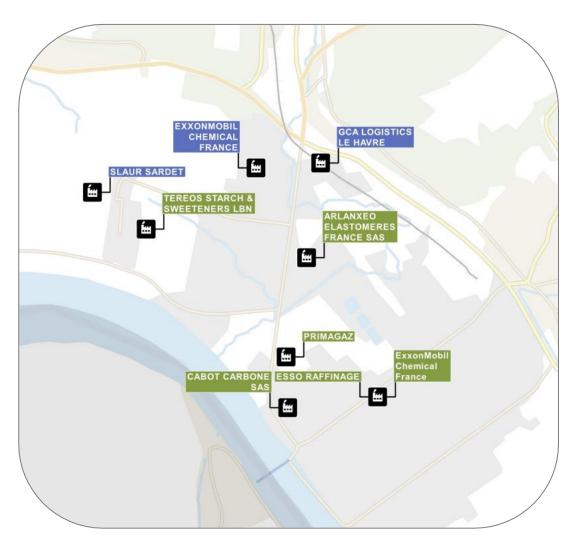
✓ La sécurité de nos employés, sous-traitants, clients et visiteurs est une priorité.





La gestion des risques sur le site d'Eastman

- ✓ Installation classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et SEVESO seuil bas.
- ✓ La zone industrielle de Port-Jérôme comprend **9 sites classés SEVESO**, 6 seuil haut et 3 seuil bas.
- ✓ Eastman mettra en œuvre une politique de prévention des accidents majeurs.





Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie DREAL Description des risques sur la zone industrielle de Port Jérôme II



Les installations classées pour la protection de l'environnement

Quatre régimes de classement fixés dans la nomenclature :

-Autorisation

- Enregistrement

- Déclaration

Deux statuts SEVESO: Haut ou Bas

Plus d'informations sur <u>www.georisques.gouv.fr</u>





Les missions de l'inspection des installations classées

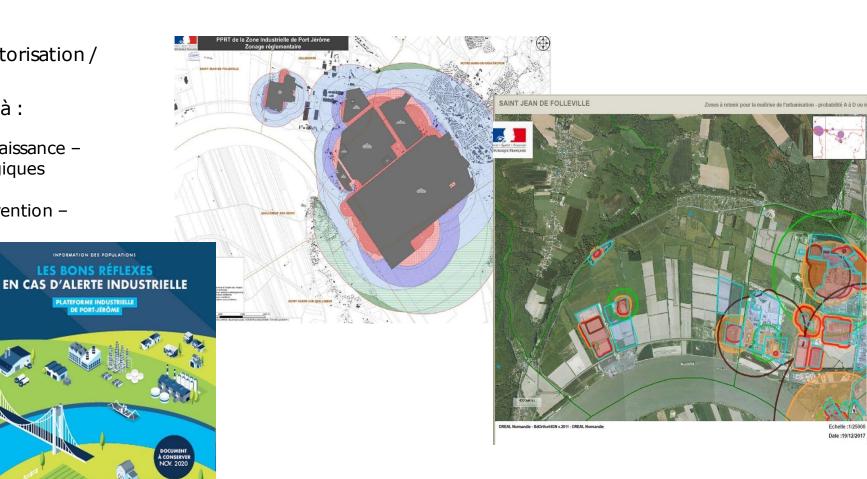
Mission d'instruction des demandes d'autorisation / demandes de modification.

L'examen des études de dangers conduit à :

Maîtrise de l'urbanisation : Porter à connaissance –
 Plan de prévention des risques technologiques

Plans d'urgence : Plan particulier d'intervention –
 Plan d'opération interne

• Mesures de maîtrise des risques





Les missions de l'inspection des installations classées

Mission d'inspection

• Contrôle sur site des mesures de maîtrise des risques

Contrôle post-accident







Technip

Les risques liés au projet et la gestion des crues

Contraintes liées à l'inondation

Tableau 17- Cotes maximales le long de l'estuaire (m CMH), périodes de retour associées (années) et impact de l'élévation du niveau marin – Scénario 10

Secteur de l'estuaire	Maritime	
Marégraphe de référence	Tancarville	
Scénario 10A	9.79 (T100)	=5,41m NGF
Scénario 10B	10.52 (>T1000)	=6,14m NGF
Impact de l'élévation de 1 m du niveau marin	+73 cm	
,		

(0 m. CMH = -4,378 m. NGF IGN 69).

→ scenarii retenus pour l'étude du risque d'inondation provenant de l'étude du Groupement d'intérêt public Seine Aval d'avril 2022

Période de retour	Cote d'inondation
100 ans	5,41m NGF
1000 ans	6,14m NGF

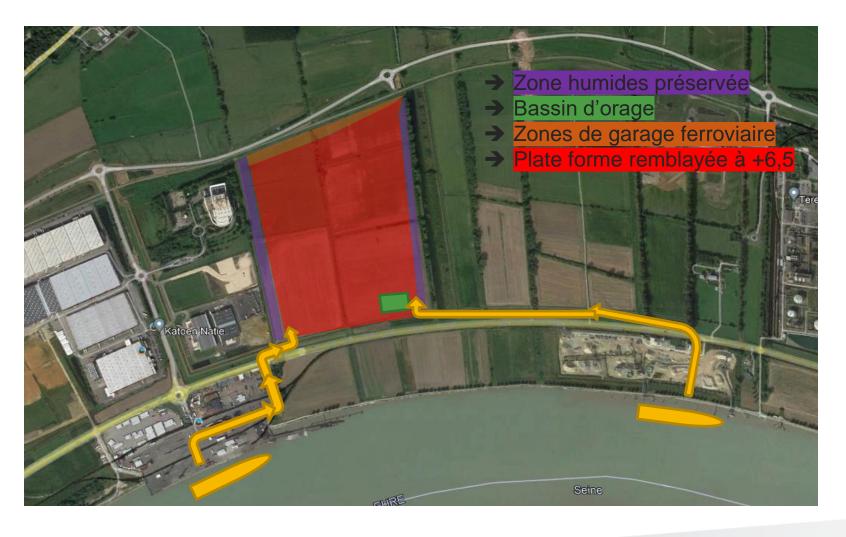
Cote de Plateforme générale retenue (niveau fini des terrassements dallages et voiries):

Source: GIPSA Groupement d'Intérêt Public Seine Aval: Modélisation des inondations en estuaire de la Seine : dynamique et emprise des inondations Phase 2 - Modélisation des scénarios avril 2022





Approvisionnement en matériaux







Missions T.EN/Arcadis Sécurité industrielle et environnement:

Sécurité Industrielle

Identifier et qualifier les Risques des Installations Industrielles.

Concevoir les moyens de prévention des risques et de protection des Hommes, des Installations et de l'Environnement.

Quantification des Risques

Quantifier les risques sur les personnes, l'environnement et les biens liés à des conditions accidentelles de fonctionnement des installations industrielles.

Démontrer que les installations conçues par TECHNIP Energies présentent un niveau de risque « ALARP - As Low As Reasonably Practicable » et proposer des Mesures de Réduction des Risques.

Environnement Santé et Acoustique

Evaluer les impacts potentiels, s'assurer qu'ils respectent au minimum les exigences réglementaires et proposer des mesures de réduction.

Contribuer à **la minimisation** de l'impact environnemental et sanitaire du chantier.



Arcadis:

- Etude de dangers
- Etude d'impact

Développement de l'implantation



Rapport des besoins en espacement de sécurité=

- 1. Arrangement général interne au sein du site
- 2. Espacement minimum avec les limites de propriété
- 3. Distance inter-unités (aussi bien Prod et Utilités que Stockages),
- 4. Distance intra-unité

Etude des conséquences (thermiques/surpressions /toxiques)

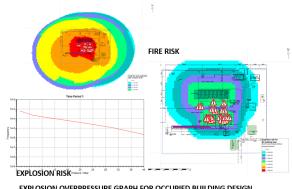


Illustration tirée du dossier de concertation



Principes de compartimentage et de drainage







Arcadis

Les risques principaux liés au projet

Prévention et gestion des risques - Principaux résidus ou émissions attendus



Des études spécifiques sont prévues pour analyser précisément chaque impact et proposer des mesures adaptées et spécialement dimensionnées en fonction des nuisances.

Bruit

Des mesures spécifiques pour limiter les nuisances acoustiques du chantier seront mises en œuvre lors des travaux.

Les installations de l'usine à l'origine de bruits seront localisées à l'intérieur de bâtiments insonorisés.

Odeurs

Les stockages des matières et produits entrants et sortants du site se fera dans des bâtiments fermés.

La conception de la chaufferie (dépressurisation) permettra d'éviter toute nuisance olfactive

Trafic

En phase travaux, acheminement de matériaux et matériels par voie fluviale.

A long terme, des solutions d'approvisionnement en matières premières par voie fluviale ou ferroviaire pourraient être développées. Des réflexions sont en cours au sujet du transport des salariés à l'échelle de la zone industrielle (covoiturage, navette…).

Eaux

En phase travaux, des dispositifs temporaires de gestion des eaux pluviales seront mis en place.

En phase exploitation, les eaux seront collectées et traitées de manière adaptée en fonction de leur nature (eaux industrielles, eaux usées, eaux pluviales, eaux incendie).

© Arcadis 2022 20.10.22 36



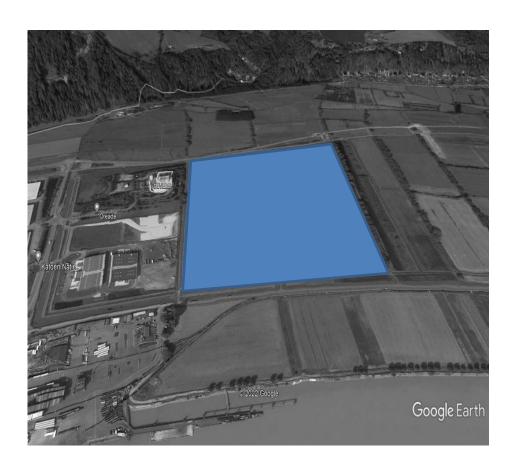
FNE Normandie

Les points de vigilances et interrogations liées au projet

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SE POSITIONNE

MOBILISATION, ANIMATION, SENSIBILISATION



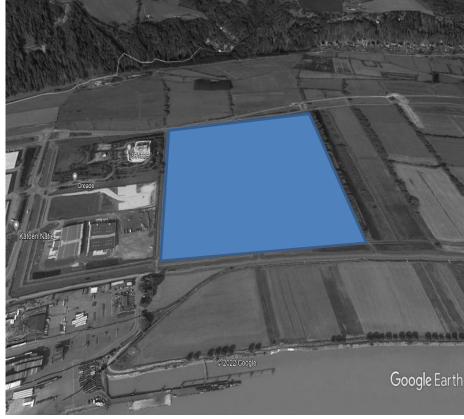


- Siège dans toutes les instances nationales et locales de concertation
- S'implique dans toutes les étapes des projets éoliens en mer
- Organise des ateliers en région pour faciliter les échanges
- Elabore des cahiers d'acteurs lors des débats publics
- Anime plusieurs groupes de travail: «Zéro Déchet » « Risques industriels
- Sensibilise les citoyens aux enjeux énergétiques

PROJET EASTMAN QUELQUES INFORMATIONS...

- Plan de prévention des risques 2014 ne couvrant pas la partie dévolue à PJ2
- Volonté de préservation environnementale sur PJ2 de la part de Caux Vallée de Seine
- Nouveau site Seveso dans un espace dépourvu
- Nappe phréatique affleurante







PROJET EASTMAN QUELQUES POINTS DE VIGILANCE CONCERNANT LES ALÉAS



- **Méthanol** : produit inflammable et toxique
- Polyester : produit inflammable générateur d'émanations toxiques lors de la combustion des fumées et suies
- Idem pour le PET
- Chaudières et combustibles



PROJET EASTMAN QUELQUES PARAMÈTRES À PRENDRE EN COMPTE



- Direction des vents dominants
- Effet rebond des falaises mortes
- Proximité de la Seine et de la ZNIEFF





PROJET EASTMAN QUELQUES POINTS DE VIGILANCE CONCERNANT LES ENJEUX





Humains:

locaux internes et voisins, communes et habitations, voies de circulation



Economiques:

voies de circulation, entreprises voisines, canalisations, lignes d'alimentation



marais, ZNIEFF, nappe phréatique, Seine, air





TRAVAUX EN SOUS-GROUPE

La prévention et la gestion des risques

Les trois enjeux que vous retenez suite à ces interventions ?

•

Les questions que vous vous posez?



RESTITUTION DES ECHANGES EN SEANCE PLENIERE



TABLE RONDE II

Les enjeux environnementaux

Les intervenants



Loic BARTHES
TECHNIP



Lisa BOUDEHENT ARCADIS



Olivier FERRAND
HAROPA PORT



Maria ALBUQUERQUE VEOLIA



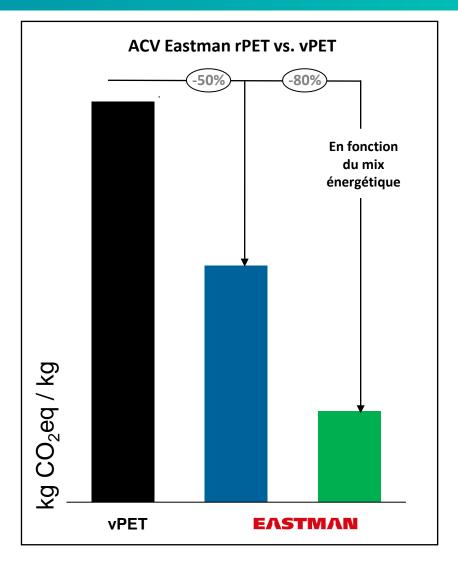
EASTMAN

Les enjeux environnementaux

La limitation des nuisances

Les rejets atmosphériques

- ✓ La principale source d'émissions de Gaz à effet de serre, serait le CO₂.
- ✓ L'installation d'équipements de traitement, permettant de capter les émissions avant leur rejet dans la nature.
- ✓ La production d'une tonne de PET recyclé : jusqu'à 0,5 et 1,1 tonne de CO2, contre 2,2 tonnes pour le PET vierge.



La limitation des nuisances

Les nuisances sonores et olfactives

- ✓ Les émissions sonores ne doivent pas excéder 70 décibels de jour et 60 décibels de nuit.
- √ L'unité de pré-traitement serait construite dans une enceinte insonorisée.
- ✓ La fosse de réception des combustibles de l'usine d'énergie sera située dans un bâtiment dépressurisé.



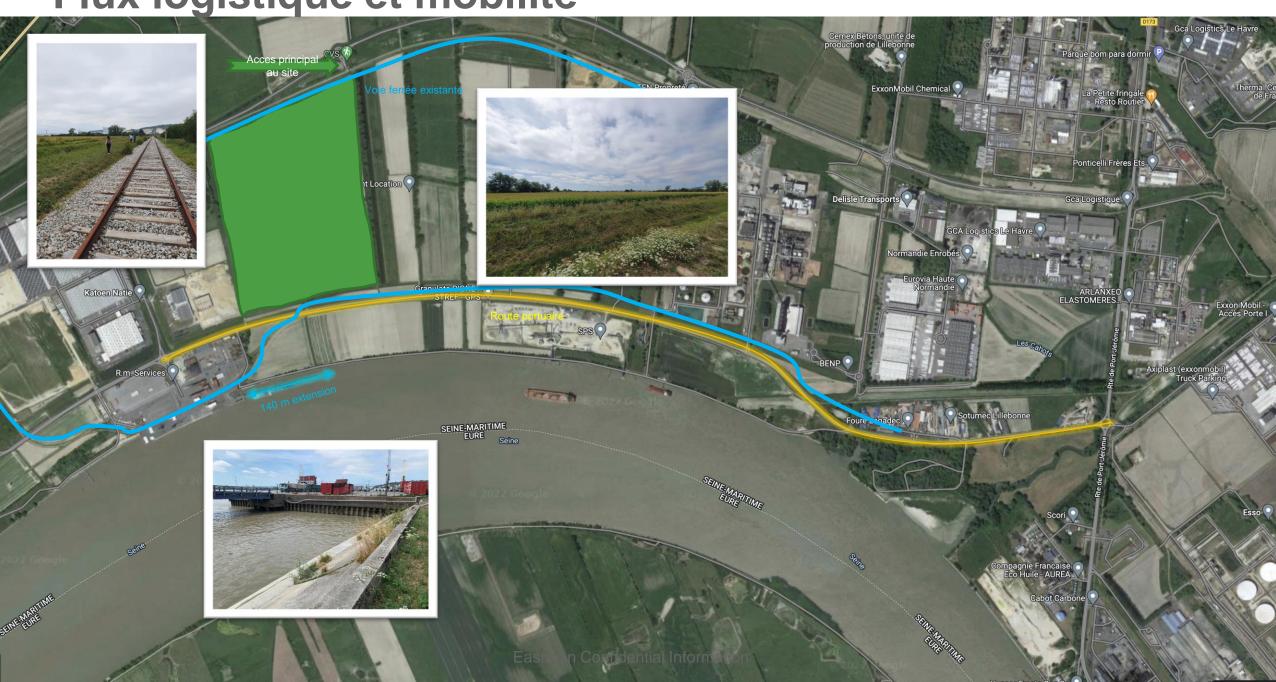






Technip

Les intrants et extrants de l'usine Mobilité et accès du site pour les salariés Flux logistique et mobilité





HAROPA

Les flux logistiques multimodaux et le potentiel de l'axe Seine

HAROPA PORT

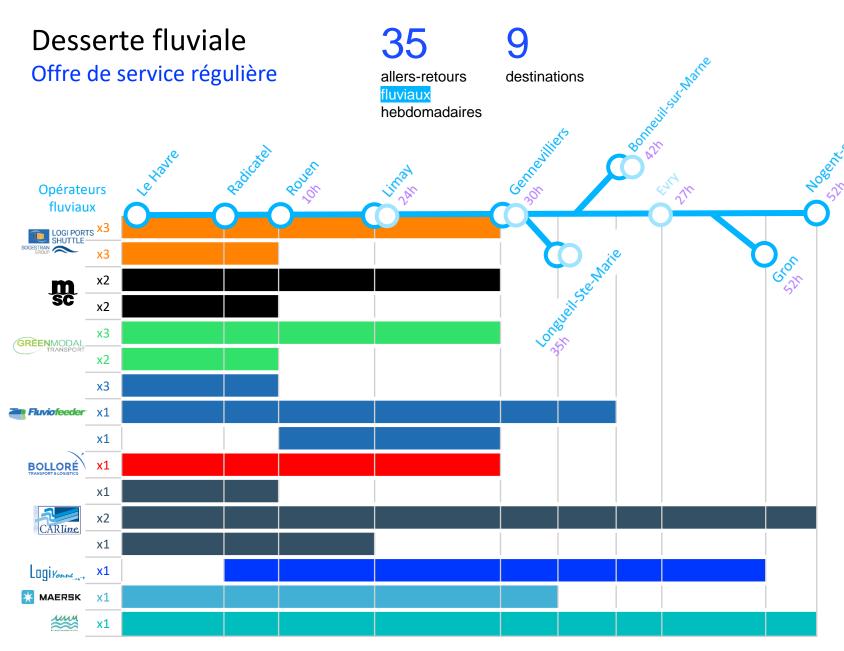
Une synergie portuaire

83,6 Mt
Trafic maritime 2021

22,5 Mt
Trafic fluvial 2021

3,1 M EVP
Trafic maritime conteneurisé 2021



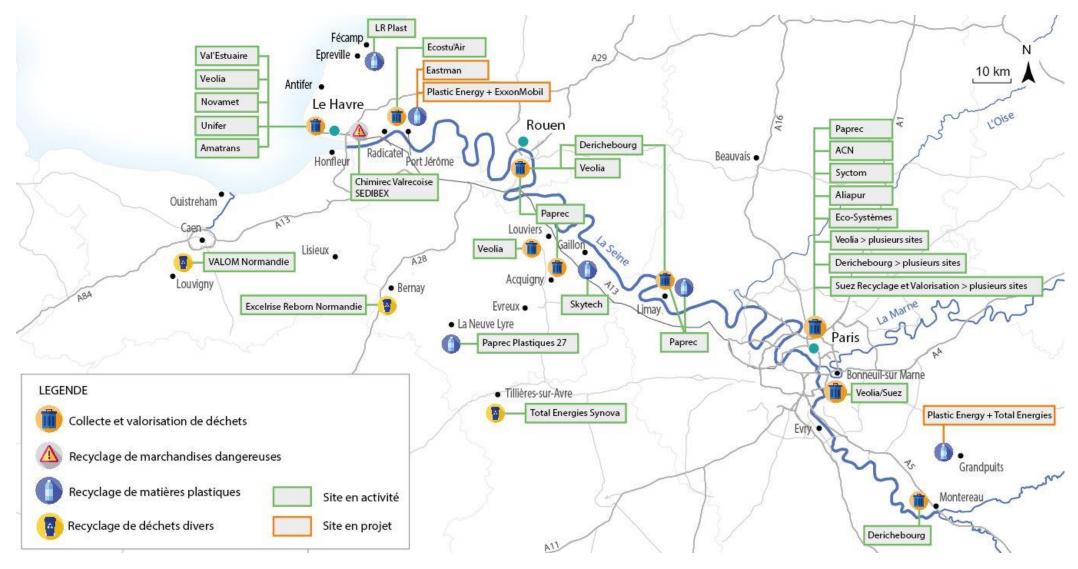




Légende	
0	Plateforme desservie par ligne régulière
0	Plateforme desservie à la demande
0	Plateforme desservie par ligne régulière ET à la demande
Х	Fréquence hebdomadaire (aller-retour)
h	Délais d'acheminement au départ du Havre



Collecte et recyclage des déchets : une filière d'avenir





HAROPA PORT | Rouen : Terminal de Radicatel













Arcadis

Sols, biodiversité et compensations environnementales

Enjeux environnementaux - Biodiversité



Niveau minimal de compensation :

absence de perte nette

Gain de biodiver-

Inventaires faune-flore-habitats :

À l'échelle de la ZAC en 2012 et 2020 (compléments) biodiversité

© ALISE

- A l'échelle du périmètre du projet entre avril et décembre 2022
- Zones humides :
 - Caractérisation en 2019 à l'échelle de la ZAC
 - Evaluation des fonctionnalités des zones humides du périmètre projet en 2022

Niveau initial le biodiversité

Gains de

Pertes de biodiversité

sité **Mesures** compens ato ires = gains Impacts *Impacts* rés iduels rés iduels = pertes = pertes **Impacts Impacts** bruts bruts non Mesures évités de réduction **Mesures** d'évitement



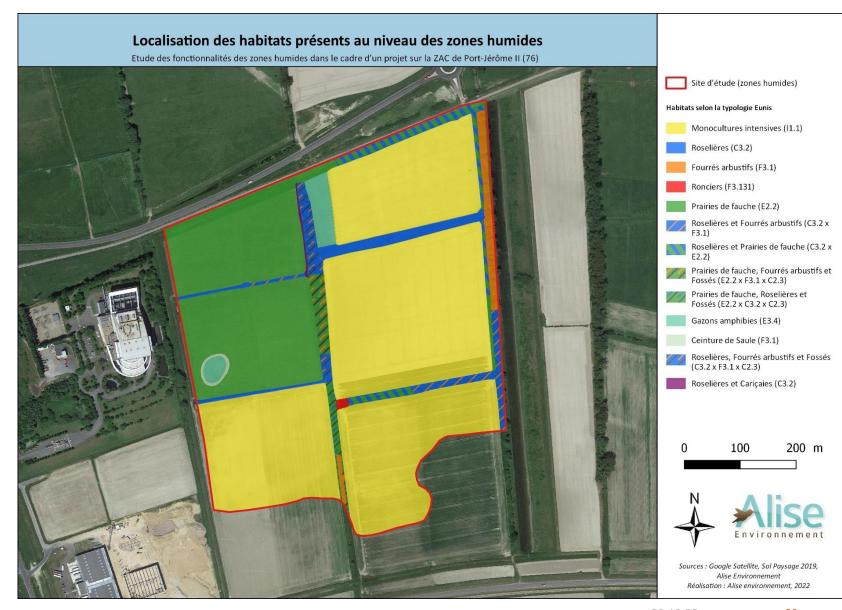
Représentation schématique du bilan écologique de la séquence éviter, réduire et compenser les atteintes à la biodiversité

(source : Business and Biodiversity Offsets Programme modifié)

Enjeux environnementaux - Zones humides



- Terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année (art. L211-1 du Code de l'environnement)
- 2 critères : végétation + pédologie
- Environ 33 ha de zones humides
- Mise en œuvre de la démarche ERC (éviter-réduire-compenser) :
 - Préservation de corridors écologiques nord-sud de part et d'autre du périmètre projet (fourrés arbustifs et fossés)
 - Adaptation du calendrier des travaux
 - Compensation hors site de la surface restante de zones humides impactées



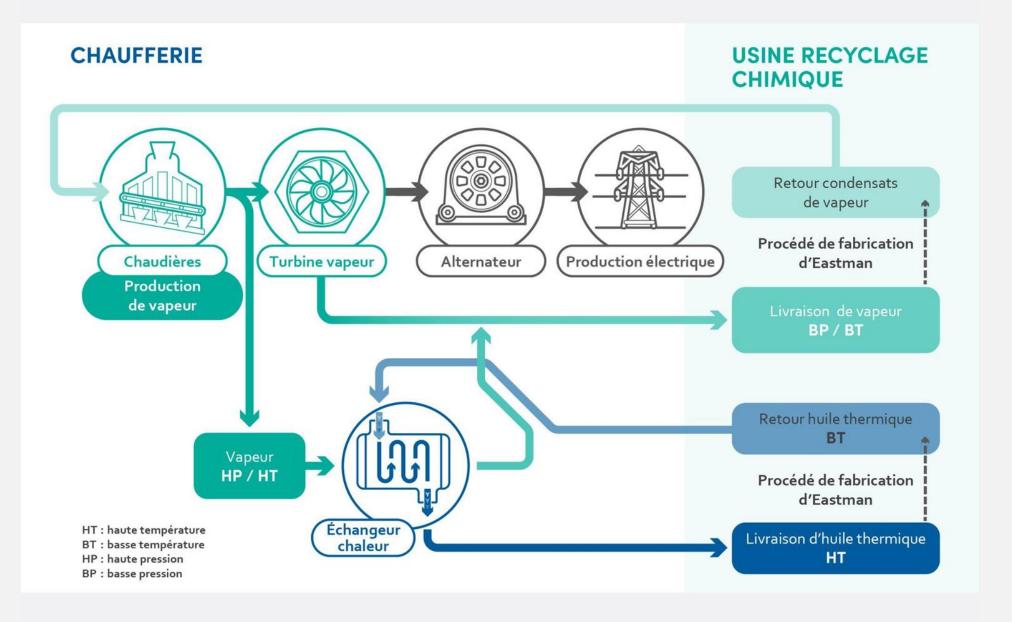
© Arcadis 2022 20.10.22 60



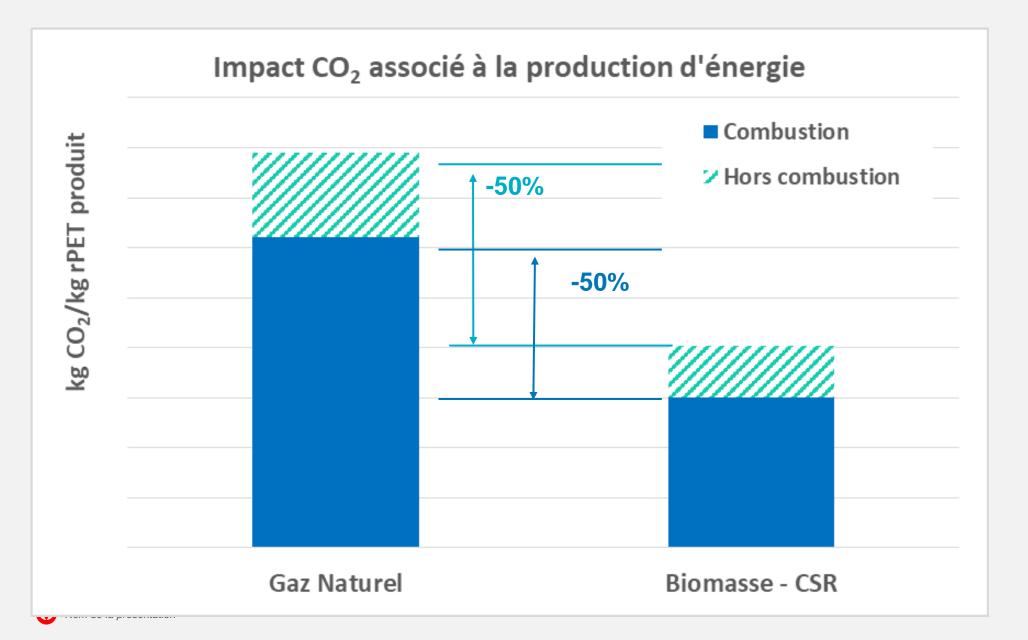
VEOLIA

Production d'énergie et empreinte carbone

Fonctionnement de la Chaufferie



Impact CO2



Emissions
indirectes ("hors
combustion")
incluent:
-préparation et
acheminement
combustibles
-traitement de
fumées et des
sous-produits de
combustion



TRAVAUX EN SOUS-GROUPE

Les enjeux environnementaux du projet

Les trois enjeux que vous retenez suite à ces interventions ?

•

Les questions que vous vous posez?



RESTITUTION DES ECHANGES EN SEANCE PLENIERE

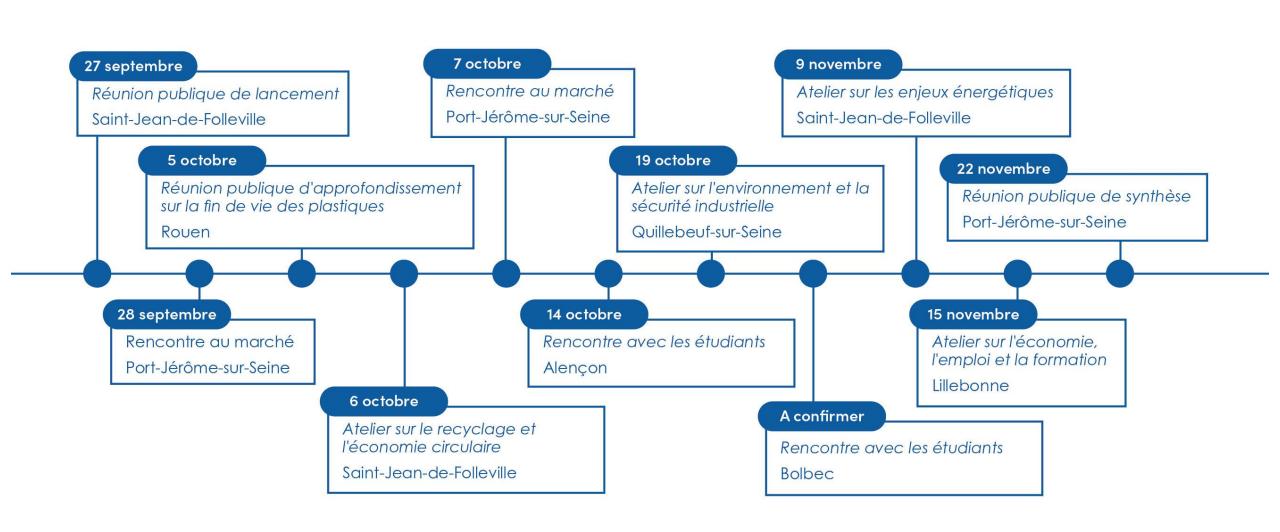
Questions & Réponses



Synthèse Les principaux thèmes et points d'attention



Le calendrier des rencontres de la concertation





Conclusion

